

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	33 (1961)
Heft:	8
 Artikel:	Morges se présente
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-125178

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Morges se présente

17

L'exposition «Présence et perspectives de l'économie vaudoise» organisée l'an dernier à l'occasion du vingtième anniversaire des Groupements patronaux vaudois a permis aux visiteurs du Comptoir suisse de prendre conscience de l'importance économique de notre canton et des efforts entrepris de tous côtés pour développer son équipement.

Présentée par branche d'activité dans la partie consacrée à l'inventaire des forces existantes, la démonstration n'avait pas pour but de situer, par rapport à l'ensemble, le rôle joué par chacune des différentes régions du territoire vaudois. Cet autre aspect du problème méritait pourtant d'être abordé: il le sera cette année, toujours dans le cadre de la Foire de Lausanne, avec une première exposition régionale, intitulée «Présence de Morges»; l'expérience devra, en principe, être répétée en 1962 et en 1963.

Pourquoi Morges d'abord? Parce que les Morgiens ont tout simplement pris l'initiative de cette présentation et parce que Morges, aussi, est bien à l'image de l'économie vaudoise actuelle. Commune qui «marche» allégrement vers les 10 000 habitants, Morges connaît en effet aujourd'hui un développement réjouissant qui n'est pas le seul fait du hasard; il est dû, pour une grande part, au dynamisme des milieux intéressés. Les industries sont nombreuses; plusieurs sont nouvelles. On y trouve la métallurgie, l'horlogerie, des fonderies, des ateliers mécaniques, des fabriques de produits alimentaires et, bien sûr, des exploitations viti-vinicoles. Le commerce est florissant; l'Arsenal reste très fréquenté; l'Ecole de Marcellin, l'agriculture et la viticulture d'autre part ne constituent pas - loin de là - des apports mineurs pour l'économie morgienne, tout comme le tourisme, en particulier grâce au cachet de la ville et de deux de ses attraits culturels: le Musée Forel et le Musée militaire.

L'exposition «Présence de Morges» suscite un vif intérêt dans la région. Les pouvoirs publics, les industriels et les commerçants morgiens mettent actuellement leurs efforts en commun pour que leur présentation, qui bénéficiera de l'appréciable affluence du Comptoir suisse, soit un succès et constitue un facteur important pour le développement de la cité et de la commune tout entière. C'est dans la halle 8 du Palais de Beaulieu, soit dans le corps du bâtiment principal, à l'entrée des grandes halles 6 et 7, que se tiendra l'exposition, laquelle occupera une surface de quelque 370 m². Vingt-huit unités sont mises à la disposition des exposants qui se répartissent dans les secteurs suivants: Industrie légère, artisanat - Mécanique de pré-

cision - Société industrielle et commerciale, commerce - Viticulture, industrie alimentaire - Construction, génie civil - Industrie lourde, machines, véhicules - Commune de Morges.

Par sa participation au prochain Comptoir suisse, Morges n'affirmera pas seulement sa présence, mais aussi et surtout sa volonté de maintenir dans l'avenir cette présence et, par là même, sa contribution au développement du canton.

GPV.

La participation des familles à l'organisation des communautés

(Suite de la page 9.)

3. Les autorités peuvent aider beaucoup en «amorçant la pompe» au moyen de subventions et en fournissant des conseils de spécialistes; cela jusqu'au moment où les ressources locales, tant en moyens financiers qu'en compétence administrative, s'avéreront suffisantes.

4. Il est bon qu'une autorité unique soit responsable, en fin de compte, pour l'ensemble du développement social de la communauté. Il y a de bonnes raisons pour que des agents spécialisés soient formés aux fins d'apporter leur concours à ce travail, comme cela se fait dans les nouvelles villes britanniques.

5. Il est extrêmement difficile de promouvoir la vie en communauté dans un quartier dont tous les habitants ressortissent à une même classe sociale. Une population mixte trouvera au contraire plus aisément ses propres leaders.

6. Vu l'importance capitale que représente aujourd'hui l'industrie, il faut faire tout l'effort possible pour l'intéresser et l'intégrer à la vie de la communauté.

La tâche de créer tout le dispositif social d'une ville en très peu de temps et en partant de presque rien constitue un défi formidable posé aux autorités et à leurs administrés. Je suis convaincu que là où les autorités responsables de l'entreprise abordent le problème avec une compréhension imaginative et bienveillante et encouragent leurs administrés en secondant leurs efforts, ceux-ci seront prêts à relever le défi et, ensemble, réussiront par leurs efforts à créer une communauté viable, vigoureuse et prospère.

Union internationale des organismes familiaux
Commission du logement
7^e session - Coventry, 4-7 mai 1961.